

DELIBERATION CA096-2017

Vu le d cret 71-871 du 25 octobre 1971 portant cr ation de l'Universit  d'Angers

Vu les articles L123-1   L123-9 du code de l' ducation

Vu le livre VII du code de l' ducation et notamment son article L719-7

Vu le code des statuts et r glements de l'Universit  d'Angers

Vu les convocations envoy es aux membres du conseil d'administration le 18 octobre 2017.

Objet de la d lib ration Cr ation du DIU M decine manuelle musculo-squelettique et ost opathie (UFR Sant )

Le conseil d'administration r uni le 26 octobre 2017 en formation pl ni re, le quorum  tant atteint, arr te :

La cr ation de ce dipl me est approuv e.

Cette d cision est adopt e   l'unanimit  avec 22 voix pour.

Fait   Angers, le 27 octobre 2017

Christian ROBL DO

Pr sident de l'Universit  d'Angers

Pour le pr sident et par d l gation,
Le directeur g n ral des services

OLIVIER HUISMAN

La pr sente d lib ration est imm diatement ex cutoire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif pr alable aupr s du Pr sident de l'Universit  dans un d lai de deux mois   compter de sa publication. Conform ment aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite cons cutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite d cision pourra faire l'objet d'un recours aupr s du tribunal administratif de Nantes dans le d lai de deux mois. Pass  ce d lai, elle sera reconnue d finitive.

Affich  le : **06 novembre 2017** / mise en ligne le : **06 novembre 2017**

Médecine Manuelle Musculo-Squelettique et Ostéopathie

L'intitulé est obligatoirement différent de l'intitulé d'un diplôme national existant (DES - DESC - CAPACITE)

- DIPLÔME D'UNIVERSITÉ**
- DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE**
- CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ**
- ATTESTATION UNIVERSITAIRE**

- Création**
- Renouvellement (tous les 5 ans)**
- Modification**
- Suppression**

Le diplôme fera l'objet d'un renouvellement tous les 5 ans, à compter de sa date de validation par le CA.

Avis du Conseil d'UFR		En date du : 15 juin 2017
Avis du CEVU		En date du : 3 juillet 2017
Avis du CA		En date du : 6 juillet 2017

Reçu aux services centraux le

Identification

I COMPOSANTE DE RATTACHEMENT

UFR Santé
Contact : Karine LE FLOC'H
Téléphone : 02 44 68 86 83
E-mail : karine.lefloch@univ-angers.fr

I COMPOSANTE ASSOCIEE

Néant

I AUTRE UNIVERSITE CONCERNEE (DEMANDE DE CO-HABILITATION)

Nommer les universités partenaires et préciser si elles ont un rôle particulier, notamment l'université coordinatrice dans le cadre d'un DIU.

Université de Nantes
Université de Rennes 1

I PARTENARIAT ET CO-ORGANISATION (EVENTUELLEMENT, EN LIEN AVEC UN CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT) :

Partenaires (un protocole ou une convention* vient matérialiser la contribution, la commande, les engagements et rôles respectifs) :	
Soutiens (une lettre vient confirmer l'intérêt porté à la formation, éventuellement la volonté d'accueillir des stagiaires, de favoriser l'inscription et/ou l'insertion professionnelle de publics parmi ceux attendus...) :	Le Centre Fédératif d'Enseignement et de Recherche Douleur - Soins de Support - Ethique Clinique du CHU de Nantes
Institutions les plus concernées sur le territoire par la formation :	Etablissements de santé, médecine libérale, organisme de protection sociale...

I MODE D'ORGANISATION ADOPTE POUR LES DIU :

un groupe dans chaque site universitaire	
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription	X
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, un site d'inscription	

I DATE D'OUVERTURE

Année Universitaire : 2017/2018
Début des cours : Novembre 2017

I ENSEIGNANTS RESPONSABLES (POUR CHAQUE UNIVERSITE POUR LES DIU) :

Le responsable pédagogique est impérativement un enseignant universitaire ou hospitalo-universitaire. Pour les DIU précisez s'il y a un coordinateur.

NOM et Fonction	Université de rattachement	Statut	Téléphone	E mail
<p><u>Responsable Université du site de Nantes et coordinateur du DIU régional</u></p> <p>Pr Julien NIZARD Chef du Centre Fédératif d'Enseignement et de Recherche Douleur - Soins palliatifs et de Support - Ethique - Ethique Clinique - CHU Nantes</p>	Nantes	PUA-PH	02 40 16 51 75	julien.nizard@chu-nantes.fr
<p><u>Responsable du site de Rennes</u></p> <p>Pr. Isabelle BONAN Chef de service de MPR du CHU de Rennes</p>	Rennes	PU-PH	02 99 36 50 68	isabelle.bonan@chu-rennes.fr
<p><u>Responsable du site d'Angers</u></p> <p>Pr Erick LEGRAND</p>	Angers	PU-PH	02 41 35 35 72	ErLegrand@chu-angers.fr
<p><u>Coordinateur pédagogique associé à la formation</u></p> <p>Dr Stéphane Renon, médecin ostéopathe</p>	Angers	Vacataire	02 41 81 05 57	doc-renon-s@orange.fr

I LIEU DES ENSEIGNEMENTS SI DIU

Nantes : UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques – 9, rue Bias BP53508 - 44035 Nantes Cedex 1

Rennes : UFR de Médecine de Rennes - 2 Avenue du Professeur Léon Bernard - 35000 Rennes

Angers : UFR Santé – UFCS - Site Rue Haute de Reculée - 49045 Angers

I CONTACTS ADMINISTRATIFS

Université	Chargé de développement (Nom, mail, tél)	Assistant Administratif (Nom, mail, tél)
Angers	Karine LE FLOCH karine.lefloch@univangers.fr 02 44 68 86 83	Omid RUCHETON omid.rucheton@univ-angers.fr 02 41 73 58 05
Nantes	Nathalie RUILLE Nathalie.rullie@univ-nantes.fr 0253484740	Danielle SUCIU danielle.suciu@univ-nantes.fr 02 53 48 46 31
Rennes 1	Anne Fellous anne.fellous@univ-rennes1.fr 02 23 23 39 52	

Contexte / Opportunité / Originalité

Préciser les raisons pour lesquelles vous souhaitez créer ou modifier cette formation (Directive référencée du Ministère, étude de besoins des professionnels...)

L'existence à l'Université de Rennes 1, depuis plus de 20 ans, du DU Médecine Manuelle et Ostéopathie, qui voit l'accueil régulier de Médecins en stage à Nantes et à Angers, a encouragé les collaborations et l'intérêt grandissant de la formation des médecins par les universités, ont plaidé pour l'évolution vers un Diplôme Interuniversitaire soutenu par le Centre Fédératif d'Enseignement et de Recherche Douleur - Soins de Support - Ethique Clinique du CHU de Nantes.

Aujourd'hui nous souhaitons repasser la maquette devant les instances compte tenu des éléments suivants :

- Changement de nom :
Le DIU Médecine Manuelle Ostéopathie (MMO) devient le DIU Médecine Manuelle Musculo-Squelettique et Ostéopathie (3MS-O)
- Changement des responsables interuniversitaires et d'intervenants
- Changement du nombre heures
- Changement de tarif

Éléments de suivi si Renouvellement/Modification

I STATISTIQUES A VOIR AVEC OMID

	2013/2015 (Angers)		2014/2016 (Angers)		2015/2017 (Angers)	
	Inscrits	Diplômés	Inscrits	Diplômés	Inscrits	Diplômés
Formation Continue			1	1	5	
Formation Initiale	4	4	8	7	4	

I CREATION DU DIPLOME ET MODIFICATIONS

	CREATION	RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION	RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION
Date de passage au conseil d'UFR	21 mars 2012	15 juin 2017	
Date de passage du CFVU	03 avril 2012	3 juillet 2017	
Date de passage au CA	03 mai 2012	6 juillet 2017	

Modalités d'accès au diplôme

Type de formation

Formation Initial Formation Continue

Code NAF

Code NAF : 869 – Autres activités pour la santé

Code NSF : 331 - Santé

Formacode : 43454 – Santé secteur sanitaire

Type de public (étudiant, salarié, demandeur d'emploi...)

Tout public

Pré requis nécessaire

Néant

Niveau d'entrée au diplôme (FC Santé non concernée)

IV (Bac) III (Bac +2) II (Bac+4 ou 5) I (Bac+4 ou 5) Hors niveau

Niveau de sortie au diplôme (FC Santé non concernée)

IV (Bac) III (Bac +2) II (Bac+4 ou 5) I (Bac+4 ou 5) Hors niveau

Cycle du diplôme

1^{er} cycle (Licence) 2^{ème} cycle (Master) 3^{ème} cycle (Doctorat)

Conditions d'admission

Capacité d'accueil (effectif maximum)

30 (10 par site d'inscription)

Seuil d'ouverture (effectif minimum)

Pour Angers entre 6 et 8 en fonction du statut des inscrits.

Procédure de recrutement

Recrutement organisé par chaque université

Une mise en commun des candidatures retenues et un partage des dossiers sera réalisé.

Pour Angers :

Le professionnel de santé qui souhaite candidater devra effectuer sa candidature en ligne et joindre par téléchargement en ligne les pièces complémentaires à son dossier : copie du diplôme, lettre de motivation, curriculum vitae...

Les candidatures seront transmises aux membres de la commission pédagogique de recrutement pour analyse de la candidature.

Les candidats seront ensuite informés de la décision de la commission.

Composition de la commission Pédagogique de recrutement :

NOM et Fonction au sein de la commission	Université de rattachement	Statut	E mail
Président Pr Julien Nizard	Nantes	PUA-PH	julien.nizard@chu-nantes.fr
Vice-président Pr Isabelle Bonan	Rennes	PU-PH	Isabelle.bonan@chu-rennes.fr
Membre Dr Stéphane Renon	Angers	Praticien libéral Angers, membre du GEOM BPL (Groupe d'Etude d'Ostéopathie et Médecine Manuelle)	doc-renon-s@orange.fr
Membre Dr Yunsan Meas	Nantes	PH	Yunsan.meas@chu-nantes.fr

Conditions de Validation d'acquis :

Non concerné

Objectifs pédagogiques et professionnels de la formation

Objectif(s) du diplôme

Préciser les objectifs généraux que vous souhaitez atteindre par des verbes (savoir, classer, expliquer, connaître, mettre en place, réaliser...).

- Assurer une qualité élevée et homogène de formation des médecins à la Médecine Manuelle Musculo Squelettique et Ostéopathie
- Traiter des pathologies mécaniques de l'appareil locomoteur et de la neurologie pour compléter l'arsenal thérapeutique classique.

Compétences visées par l'obtention du diplôme

A l'issue de la formation, le stagiaire doit être capable :

- a) d'identifier les situations cliniques d'affections communes de l'appareil locomoteur pouvant, entre autre, bénéficier de thérapeutiques manuelles.
- b) de reconnaître, par les épreuves appropriées, les contre-indications à la réalisation de thérapeutiques manuelles.
- c) de réaliser, avec la maîtrise indispensable, les thérapeutiques manuelles, notamment manipulatives, applicables au rachis et aux membres.
- d) d'évaluer l'efficacité de son traitement.

Voir annexe 1 et Annexe 2

Métiers/Profils concernés par la formation

- Médecins en établissements de santé ou en libéral
- Internes et étudiants étrangers en formation (3e cycle)

Organisation de la formation

Durée totale de la formation :

285 heures dispensées sur 2 années universitaires réparties de la manière suivante :

- 181 h d'enseignements en présentiel
- 4 h d'examen écrit (2 h par an)
- 100 h de stage : 25 demi-journées de 4 h en alternance avec les journées présentielle

Calendrier Universitaire :

- Annuel : sur 1 année universitaire Pluriannuel : sur 2 années universitaires
 Autre : précisez

Calendrier de la formation (début, fin, nombre de sessions...):

Les cours auront de octobre à juin et ce sur 2 années consécutives (soit 14 sessions de 2 journées)

PROGRAMME DETAILLE

Joindre le programme détaillé (Thèmes abordés, modules, volume horaire, nom des intervenants par module etc.) et le calendrier détaillé Si la formation est en partie

Session	Lieu	Enseignements	Volume horaire		E-learning	Modalités de contrôle des connaissances	Nom de l'enseignant	Qualité - Statut	Etablissement d'appartenance	Nombre d'heures à rémunérer pour Angers		
			CM	TD						CM	TD	
ANNÉE 1 du DIU												
Session 1 (2 jours)	Rennes	Biomécanique	2			Examen écrit fin de 1ère année	Pr Isabelle BONAN	PU-PH	Université de Rennes	0	0	
		Métamérisation	1			Examen écrit fin de 1ère année	Pr Isabelle BONAN	PU-PH	Université de Rennes			
		Examen clinique ostéo articulaire		3			Contrôle Continu	Dr Daniel MARTIN MERIADEC	Médecin Retraité			Cabinet Libéral Rennes
		Approche générale ostéopathique		7			Contrôle Continu	Dr Anne-Carole GOUESBIER MATEL	Medecin Libéral			Cabinet Libéral Fougère
Session 2 (2 jours)	Rennes	Biomécanique	2			Examen écrit fin de 1ère année	Pr Isabelle BONAN	PU-PH	Université de Rennes	0	0	
		Reéducation	2			Examen écrit fin de 1ère année	Pr Isabelle BONAN	PU-PH	Université de Rennes			
		Examen clinique ostéo articulaire		7			Contrôle Continu	Dr Daniel MARTIN MERIADEC	Médecin Retraité			Cabinet Libéral Rennes
		Traitement général ostéopathique		3			Contrôle Continu	Dr Anne-Carole GOUESBIER MATEL	Medecin Libéral			Cabinet Libéral Fougère
Session 3 (2 jours)	Angers	Sd Canalaires- TMS...	2			Examen écrit fin de 1ère année	Pr Erik LEGRAND	PU-PH	Université d'Angers	2	0	
		Tendinopathies...	2			Examen écrit fin de 1ère année	Dr Norbert TEISSEIRE	Rhumatologue	Cabinet Libéral Angers	2	0	
		Examen clinique ostéo articulaire		3			Contrôle Continu	Dr Daniel MARTIN MERIADEC	Médecin Retraité	Cabinet Libéral Rennes	0	3
		Techniques Musculaires		7			Contrôle Continu	Dr Anne-Carole GOUESBIER MATEL	Medecin Libéral	Cabinet Libéral Fougère	0	7
Session 4 (2 jours)	Angers	Fr non traumatique -	2			Examen écrit fin de 1ère année	Pr Erik LEGRAND	PU-PH	Université d'Angers	2	0	
		Muscles Somatiques - Etirements	2			Examen écrit fin de 1ère année	Dr Stéphane RENON	Medecin Ostéopathe	Cabinet libéral Angers	2	0	
		Examen clinique ostéo articulaire		3			Contrôle Continu	Dr Daniel MARTIN MERIADEC	Médecin Retraité	Cabinet Libéral Rennes	0	3
		techniques manuelle périphériques		7			Contrôle Continu	Dr Anne-Carole GOUESBIER MATEL	Medecin Libéral	Cabinet Libéral Fougère	0	7

Session	Lieu	Enseignements	Volume horaire		E-learning	Modalités de contrôle des connaissances	Nom de l'enseignant	Qualité - Statut	Etablissement d'appartenance	Nombre d'heures à rémunérer pour Angers	
			CM	TD						CM	TD
Session 5 (2 jours)	Nantes	Sujet douloureux	2			Examen écrit fin de 1ère année	Pr Julien NIZARD	PUA-PH	Université de Nantes	0	0
		Physiopathologie de la douleur	1			Examen écrit fin de 1ère année	Pr Julien NIZARD	PUA-PH	Université de Nantes		
		Physiopathologie du fuseau neuro musculaire	1			Examen écrit fin de 1ère année	Pr Julien NIZARD	PUA-PH	Université de Nantes		
		Examen clinique ostéo articulaire									
		Techniques manuelle périphériques		10		Contrôle Continu	Dr Daniel MARTIN MERIADEC Dr Anne-Carole GOUESBIER MATEL Dr Yves LAMBERT Dr Jean-Luc DROUET Dr Stéphane RENON Dr Dominique REMY Dr Yunsan MEAS Dr Pierre GUERIN	Médecin Retraité Médecin Médecin Ostéopathe Ostéopathe Médecin Ostéopathe Médecin PH Médecin Rééducateur	Cabinet libéral Pléneuf Val André Cabinet libéral Fougère Cabinet Libéral Larmor Plage Cabinet Libéral Angers Cabinet Libéral Angers Cabinet Libéral Chantonnay CHU de Nantes		
Session 6 (2 jours)	Nantes	Biomécanique et MMO	2			Examen écrit fin de 1ère année	Dr Yunsan MEAS	PH	CHU de Nantes	0	0
		Posture et Equilibre	2			Examen écrit fin de 1ère année	Dr Yunsan MEAS	PH	CHU de Nantes		
		Examen clinique ostéo articulaire									
		Techniques Musculaires		10		Contrôle Continu	Dr Daniel MARTIN MERIADEC Dr Anne-Carole GOUESBIER MATEL Dr Yves LAMBERT Dr Jean-Luc DROUET Dr Stéphane RENON Dr Dominique REMY Dr Yunsan MEAS Dr Pierre GUERIN	Médecin Retraité Médecin Médecin Ostéopathe Ostéopathe Médecin Ostéopathe Médecin PH Médecin Rééducateur	Cabinet libéral Pléneuf Val André Cabinet libéral Fougère Cabinet Libéral Larmor Plage Cabinet Libéral Angers Cabinet Libéral Angers Cabinet Libéral Chantonnay CHU de Nantes Cabinet Libéral Rochefort		
Session 7 (2 jours) <i>Nouvelle session</i>	Angers ou Rennes	Révisions des pratiques		10			Dr Daniel MARTIN MERIADEC	Médecin Retraité	Cabinet libéral Pléneuf Val André	0	10
							Dr Anne-Carole GOUESBIER MATEL	Médecin	Cabinet libéral Fougère	0	10
							Dr Yves LAMBERT	Médecin Ostéopathe	Cabinet Libéral Larmor Plage	0	10
							Dr Jean-Luc DROUET	Ostéopathe	Cabinet Libéral Angers	0	10
							Dr Stéphane RENON	Médecin Ostéopathe	Cabinet Libéral Angers	0	10
							Dr Dominique REMY	Médecin	Cabinet Libéral Chantonnay	0	10
							Dr Yunsan MEAS	PH	CHU de Nantes	0	10
Dr Pierre GUERIN	Médecin Rééducateur	Cabinet Libéral Rochefort	0	10							
Validation	Nantes	Examen d'admission fin de 1ère année (Ecrit)				2 heures					
		TOTAL ANNEE 1	23	70							

ANNÉE 2 du DIU

Session 8 (2 jours)	Rennes	Biomécanique	2		Examen écrit fin de 2ème année	Pr Isabelle BONAN	PU-PH	Université de Rennes	0	0
		Bilan sanguin	1		Examen écrit fin de 2ème année	Pr Isabelle BONAN	PU-PH	Université de Rennes		
		Techniques manuelles rachidiennes		3	Contrôle Continu	Dr Stéphane RENON Dr Dominique REMY	Medecin Ostéopathe Medecin	Cabinet Libéral Angers Cabinet Libéral Rennes		
		Techniques manuelles rachidiennes		7	Contrôle Continu	Dr Stéphane RENON Dr Dominique REMY	Medecin Ostéopathe Medecin	Cabinet Libéral Angers Cabinet Libéral Rennes		
Session 9 (2 jours)	Rennes	Biomécanique	2		Examen écrit fin de 2ème année	Pr Isabelle BONAN	PU-PH	Université de Rennes	0	0
		Approche non médicamenteuse des polyalgies	2		Examen écrit fin de 2ème année	Pr Isabelle BONAN	PU-PH	Université de Rennes		
		Techniques manuelles rachidiennes		3	Contrôle Continu	Dr Stéphane RENON Dr Dominique REMY	Medecin Ostéopathe Medecin	Cabinet Libéral Angers Cabinet Libéral Rennes		
		Techniques manuelles rachidiennes		7	Contrôle Continu	Dr Stéphane RENON Dr Dominique REMY	Medecin Ostéopathe Medecin	Cabinet Libéral Rennes Cabinet Libéral Rennes		
Session 10 (2 jours)	Angers	Inégalités de longueur des MI	1		Examen écrit fin de 2ème année	Dr Stéphane RENON	Medecin Ostéopathe	Cabinet Libéral Angers	1	0
		Imagerie Ostéo articulaire	1		Examen écrit fin de 2ème année	Dr Pierre GUERIN	Radiologue - Ostéopathe	Cabinet Libéral La Rochelle	1	0
		Techniques manuelles rachidiennes		10	Contrôle Continu	Dr Stéphane RENON Dr Dominique REMY	Medecin Ostéopathe Medecin	Cabinet Libéral Angers Cabinet Libéral Chantonny	0	10
Session 11 (2 jours)	Angers	Affections inflammatoires du Sd Parieto thoracique	2		Examen écrit fin de 1ère année	Pr Erik LEGRAND	PU-PH	Université d'Angers	2	
			1		Examen écrit fin de 1ère année	Dr Daniel MARTIN MERIADEC	Médecin Retraité	Cabinet Libéral Rennes	1	
		Techniques manuelles rachidiennes		3	Contrôle Continu	Dr Stéphane RENON Dr Dominique REMY	Medecin Ostéopathe Medecin	Cabinet Libéral Angers Cabinet Libéral Chantonny		3
				7	Contrôle Continu	Dr Stéphane RENON Dr Dominique REMY	Medecin Ostéopathe Medecin	Cabinet Libéral Angers Cabinet Libéral Chantonny		7

Session	Lieu	Enseignements	Volume horaire		E-learning	Modalités de contrôle des connaissances	Nom de l'enseignant	Qualité - Statut	Etablissement d'appartenance	Nombre d'heures à rémunérer pour Angers	
			CM	TD						CM	TD
Session 12 (2 jours)	Nantes	Historique des manipulations	1			Examen écrit fin de 2ème année	Dr Daniel MARTIN MERIADEC	Médecin Retraité	Cabinet Libéral Rennes		
		Législation	1			Examen écrit fin de 2ème année	Dr Daniel MARTIN MERIADEC	Médecin Retraité	Cabinet Libéral Rennes		
		Techniques manuelles rachidiennes		10			Contrôle Continu	Dr Daniel MARTIN MERIADEC Dr Anne-Carole GOUESBIER MATEL Dr Yves LAMBERT Dr Jean-Luc DROUET Dr Stéphane RENON Dr Dominique REMY Dr Yunsan MEAS Dr Pierre GUERIN	Médecin Retraité Médecin Médecin Ostéopathe Ostéopathe Médecin Ostéopathe Médecin PH Médecin Rééducateur	Cabinet libéral Pléneuf Val André Cabinet libéral Fougère Cabinet Libéral Larmor Plage Cabinet Libéral Angers Cabinet Libéral Angers Cabinet Libéral Chantonnay	
Session 13 (2 jours)	Nantes	Le douloureux chronique...	2			Examen écrit fin de 2ème année	Pr Julien NIZARD	PUA-PH	Université de Nantes	0	0
		EBM	1			Examen écrit fin de 2ème année	Pr Yves MAUGARS	PU-PH	Université de Nantes		
		Approche Chirurgicale	1			Examen écrit fin de 2ème année	Pr Kévin BUFFENOIR	PU-PH	Université de Nantes		
		Techniques manuelles rachidiennes		10			Contrôle Continu	Dr Daniel MARTIN MERIADEC Dr Anne-Carole GOUESBIER MATEL Dr Yves LAMBERT Dr Jean-Luc DROUET Dr Stéphane RENON Dr Dominique REMY Dr Yunsan MEAS Dr Pierre GUERIN	Médecin Retraité Médecin Médecin Ostéopathe Ostéopathe Médecin Ostéopathe Médecin PH Médecin Rééducateur	Cabinet libéral Pléneuf Val André Cabinet libéral Fougère Cabinet Libéral Larmor Plage Cabinet Libéral Angers Cabinet Libéral Angers Cabinet Libéral Chantonnay	
Session 14 (2 jours) <i>Nouvelle session</i>	Angers ou Rennes	Révisions des pratiques		10			Dr Daniel MARTIN MERIADEC	Médecin Retraité	Cabinet libéral Pléneuf Val André	0	0
							Dr Anne-Carole GOUESBIER MATEL	Médecin	Cabinet libéral Fougère	0	0
							Dr Yves LAMBERT	Médecin Ostéopathe	Cabinet Libéral Larmor Plage	0	0
							Dr Jean-Luc DROUET	Ostéopathe	Cabinet Libéral Angers	0	0
							Dr Stéphane RENON	Médecin Ostéopathe	Cabinet Libéral Angers	0	0
							Dr Dominique REMY	Médecin	Cabinet Libéral Chantonnay	0	0
							Dr Yunsan MEAS Dr Pierre GUERIN	PH Médecin Rééducateur	CHU de Nantes Cabinet Libéral Rochefort	0	0
Validation	Nantes	Examen d'admission fin de 2ème année (Théorique + Pratique)				2 heures				0	0
		TOTAL ANNEE 2	18	70							
		Stage									
		En alternance avec les sessions présentielles		100		Convention de stage	-	-	-		-
		Totaux	41	140						13,00	140,00
		Volume examen écrit		4							
		Volume horaire à		185							
		Volume e-learning									
		Equivalent horaire de ce		100							
		Durée totale de la formation		285							

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

*Composition de l'équipe pédagogique formant le conseil pédagogique de la formation diplômante
Le responsable pédagogique est impérativement un enseignant universitaire ou hospitalo-universitaire.
les intervenants doivent et joindre leur CV précisant leur expérience sur le thème de la formation
Préciser le rôle du conseil pédagogique et le nombre de réunions prévues annuellement
Attention à la limite d'âge pour les vacataires*

Pour les sessions organisées à Angers

Nom	Prénom	Profession	Coordonnées Structure / Etablissement	Statut (Fonct UA, Fonct Hors UA, vacataire)	Nombre d'heures au total	
					CM	TD
Drouet	Jean-Luc	Médecin Rééducateur Ostéopathe	Retraité - Angers	Vacataire		10
Guerin	Pierre	Radiologue Ostéopathe	Libéral La Rochelle	Vacataire	1	10
Lambert	Yves	Médecin Ostéopathe	Retraité Lorient	Vacataire		10
Legrand	Erik	PU-PH	CHU Angers	PU-PH	6	
Gouesbier Matel	Anne Carole	Médecin Ostéopathe	Libéral Fougères	Vacataire		24
Meas	Yunsan	Médecin Ostéopathe	Libéral Nantes	Vacataire		10
Martin Mériadec	Daniel	Médecin Ostéopathe	Retraité - Rennes	Vacataire	1	16
Remy		Médecin Ostéopathe	Libéral Chantonnay	Vacataire		30
RENON	Stéphane	Médecin Ostéopathe	Libéral Angers	Vacataire	3	30
Teisseire	Norbert	Rhumatologue	Libéral (Angers)	Vacataire	2	
					13	140

SCÉNARIO PÉDAGOGIQUE

Préciser l'organisation des modules, les méthodes et outils pédagogiques utilisés lors de ce dispositif.

Pour les DIU préciser le mode d'organisation de l'enseignement avec les autres universités.

Pour les stages, précisez les lieux « agréés » s'il y en a.

L'enseignement théorique comporte 181 heures de face à face (93 heures année 1 et 88 heures année 2) et, dispensées sur les deux années universitaires (soit 14 sessions de 2 jours). Ces enseignements sont obligatoires.

Les cours seront organisés comme suit :

Année 1 :

Session 1 et Session 2 = Accueil et organisation par Rennes

Session 3 et Session 4 = Accueil et organisation par Angers

Session 5 et Session 6 = Accueil et organisation par Nantes

Session 7 = Alternativement organisée par les sites de Rennes et Angers (2017/2018 : Angers)

Session d'Examen = Accueil et organisation par Nantes

Année 2 :

Session 8 et Session 9 = Accueil et organisation par Rennes

Session 10 et Session 11 = Accueil et organisation par Angers

Session 12 et Session 13 = Accueil et organisation par Nantes

Session 14 = Alternativement organisée par les sites de Rennes et Angers (2018/2019 : Rennes)

Session d'Examen = Accueil et organisation par Nantes

E-Learning :

A partir de la rentrée 2019/2020, des heures en E-Learning seront proposées.

Pour plus de facilité pour les stagiaires, l'Université de Nantes hébergera l'intégralité des contenus et organisera le suivi de ces enseignements. L'Université devra informer l'Université d'Angers et de Rennes du temps de connexion de leurs stagiaires. Ainsi, chaque Université pourra éditer des attestations de connexions de ses stagiaires en cas de demande pour les financeurs.

Une modification de la maquette en ce sens sera soumise aux différents conseils de l'UA pour validation, dès que les éléments seront connus d'ici fin 2017.

Examen : 4 heures soit 2 heures par année

Stage en 2^{ème} année : 100 heures soit 25 demies journées de 4 h

Une convention de stage sera établie par l'assistante de formation UFCS, le stage devra être réalisé avant août N+2. Au terme du stage, le stagiaire devra transmettre à l'assistante de formation UFCS l'attestation ou le carnet de stage complétée par l'établissement dans lequel le stagiaire a réalisé son stage.

Il sera vérifié que les 25 demi-journées sont bien effectuées.

MODALITES DE CONTRÔLE DES COMPETENCES et DE VALIDATION

I CONTROLE DES COMPETENCES (DESCRIPTION)

Quelle est la forme des modalités de contrôles (ex : écrit, oral, stage, mémoire). Quel est le barème de chaque épreuve citée ci-dessus ? (Si une épreuve écrite est prévue, voir le nombre de questions et le barème de chacune...)

Pour les DIU, organisation des examens avec les autres universités (centralisés ou organisés dans chaque université)

2 sessions d'examens auront lieu : l'un au terme de la 1ère année et le second à la fin de la deuxième année
L'examen sera commun aux trois sites et aura lieu sur l'un des trois sites à tour de rôle.

En 2017/2019, les Examens auront lieu alternativement à Rennes et Angers pour les contrôles continus à l'Université de Nantes pour l'écrit

1 - Examen d'admission de fin de première année :

	Coef	Critères d'évaluation (oral écrit, rapport...)	Modalités de validation (CC, CT)
Examen portant sur les matières suivantes : biomécanique, anatomie palpatoire, sémiologie, cinésiologie, pathologie, applications de la rééducation fonctionnelle à la pathologie mécanique (noté/20)	1	Ecrit Durée 2 h	CT
Examen clinique et travail des tissus mous et manipulation des articulations périphériques (noté/20)	1	Pratique	CC

Pour être admis en 2e année, le candidat doit obtenir un total égal ou supérieur à 20/40 (examen écrit et examen pratique).

Les notes obtenues à chacune des épreuves ne se compensent pas.

Assiduité obligatoire aux cours et aux travaux pratiques (possibilité d'absence si justification).

2 - Examen d'admission de fin de deuxième année :

A noter : 2 examinateurs par épreuve

Examen	Coef	Critères d'évaluation (oral écrit, rapport...)	Modalités de validation (CC, CT)
Examen clinique 5 (noté/20)	1	Pratique* Durée 30 minutes	CC
Manipulation périphérique et/ou rachidienne (noté/20)	1		
Une technique de tissus mous (noté/20)	1		
Examen (noté/40) portant sur le programme de 2 ^{ème} année.	1	Ecrit Durée 2 heures	CT

* Toute note inférieure à 5/20 à l'une des épreuves pratiques est éliminatoire.

I CONDITIONS DE VALIDATION (DE DELIVRANCE DU DIPLOME)

*Quelles sont les conditions d'obtention du diplôme (ex : moyenne générale, moyenne à chaque épreuve, admissibilité après écrit)
Des acquisitions partielles peuvent-elles être reportées sur la ou les années suivantes ? Si oui quelles épreuves sont concernées ? Pour quelle durée ? Dans quelles conditions ? Assiduité à l'enseignement : l'assiduité est obligatoire. Elle conditionne l'autorisation à passer les examens. Préciser les éventuelles exceptions :*

Pour être déclaré admis au DIU «Médecine Manuelle Musculo-squelettique» il faut :

- avoir obtenu une note supérieure un total de 50/100 sans note inférieure à 5/20 sans aucune des 3 épreuves pratiques.
- une assiduité obligatoire aux cours et aux travaux pratiques est exigée. La comptabilisation des absences éventuelles seront laissées à l'appréciation du Responsable Pédagogique.
- avoir validé l'ensemble des stages à la fin de l'année universitaire : il sera vérifié que les 25 demies journées (correspondant à 100 h) ont bien été effectuées : carnet de stage, remis lors de la soutenance du mémoire (note : fait ou non fait)

Le Diplôme d'Université est délivré par le Président de l'Université d'Angers sous le sceau et au nom de l'Université d'Angers.

I COMPOSITION DU JURY DE DELIBERATION :

Pour information : Composition du jury de l'examen

Seuls peuvent participer aux jurys et être présents aux délibérations des enseignants chercheurs, des enseignants, des chercheurs, et des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés des enseignements.

Le jury est composé au minimum de 6 membres dont 2 enseignants de rang A et des personnes choisies en fonction de leur compétence.

Il est désigné par le Président de l'Université, après avis du Doyen de la Faculté. Le responsable universitaire du site sera proposé de droit comme membre du jury.

NOM Fonction au sein de cette commission	Université de rattachement	Statut	E mail
Président : Pr Julien Nizard	Université de Nantes Faculté de Médecine	PUA-PH	julien.nizard@chu-nantes.fr
Vice-Président : Pr Isabelle Bonan	Université de Rennes 1 Faculté de Médecine	PU-PH	Isabelle.bonan@chu-rennes.fr
Dr Stéphane Renon	Praticien libéral Angers, membre du GEOM BPL*	Vacataire	doc-renon-s@orange.fr
Dr Yunsan Meas	CHU de Nantes	PH	Yunsan.meas@chu-nantes.fr
Dr Dominique Remy	Praticien libéral Nantes, membre du GEOM BPL*	Vacataire	
Dr Yves Lambert	Praticien libéral Nantes, membre du GEOM BPL*	Vacataire	

*Groupe d'Etude d'Ostéopathie et Médecine Manuelle

I SECONDE SESSION ET REDOUBLEMENT

Préciser s'il y a possibilité d'une seconde session ou d'un redoublement et les conditions (période, cadre, tarif)

Une session de rattrapages est organisée en cas d'échec du stagiaire à la 1^{ère} session par Rennes. Si le minimum n'est pas atteint (au moins 20/40 points), le candidat pourra se réinscrire

Validation Développement Professionnel Continu (DPC)

DU Complet Oui Non

Chaque UE/module correspond a un programme DPC : Oui Non

Inscription au RNCP

Oui Non En cours

Tarif

Tarif de la formation (Hors Droits universitaires)

Les droits universitaires sont dus chaque année universitaire.

Formation initiale : 2530 € pour les deux années
1265 € l'année redoublée

Formation continue :

Financement individuel : 3500 € pour les deux années

Si redoublement : 1750 € l'année redoublée


Financement par un organisme tiers (Plan de formation, CIF...) : 3500 € pour les deux années

Si redoublement : 1750 € l'année redoublée

Tarif au module : € (Pas de Droits Universitaires)

Non concerné

BUDGET PRÉVISIONNEL

 FORMATION CONTINUE				UA_DFC
				21/04/2016
DU MMSO (2 ans)				
MAJ	date de MAJ	UFR Santé		
		Niveau	L & LP	M
			1	0
				Validité
				1
RECETTES				19 060,00 €
avec des tarifs formations hors droits ministériels				
Inscription à la totalité de la formation		nb. stagiaires	Tarif	Total
	interne/étudiant	2	2 530,00 €	5 060,00 €
	Financement entreprise/Opca	2	3 500,00 €	7 000,00 €
	Sans financement	2	3 500,00 €	7 000,00 €
	Total :	6		19 060,00 €
Inscription par module		nb. inscriptions	Tarif	Total
				- €
DÉPENSES				13 342,00 €
>> Poste personnel enseignants				
Responsabilité pédagogique		nb. heures CM	nb. heures TD	nb. heures éq. TD
641	Enseignants titulaires			0
642	Autres intervenants		10	10
	Sous-total	0	10	10
				592,90 €
Enseignement				
641	Enseignants titulaires	6		9
642	Autres intervenants	7	140	150,5
	Sous-total	13	140	159,5
				9 314,43 €
Prestation de service		nb. jours	tarif journalier	
	Intervenant			- €
Total poste personnel :				169,5
				9 907,33 €
>> Fonctionnement				
606	Achat, fourniture et matériaux			
613	Location			Heures TD
618	Reprographie / Documentation	200,00 €		Fonctionnaire
623	Publicité / Communication	850,00 €		Salarié secteur priv
624	Transports			(1h CM = 1,5h TD)
625	Déplacement, missions, réception	2 371,25 €		
626	Frais postaux			
628	Divers	13,42 €		
	Total fonctionnement :	3 434,67 €		
Contribution FC		9%		1 715,40 €
Contribution UFR SANTE		21%		4 002,60 €
Droits de base universitaires vers DFC		6	268,00 €	1 608,00 €
DIFFÉRENTIEL pour la Composante				- €

Marketing/Communication/Commercialisation

Précisez comment l'information de l'existence de ce nouveau diplôme sera réalisée auprès des cibles visées mentionnées dans cette maquette.

Merci de réfléchir d'ores et déjà à vos propres réseaux qui seront à solliciter en lien avec votre DU ainsi que les contacts à activer

Choix d'une ou plusieurs photos sur Fotolia pour illustrer votre diplôme sur les différents supports de communication (plaquette, encart, page web...)

Indiquer dans le tableau Excel joint (fichier « contenu_programme_intervenants_themesweb ») les thèmes à renseigner pour votre diplôme pour le référencement sur notre site web.

Un RDV sera calé une fois le projet validé par les instances universitaires.

FICHE D'ÉVALUATION DE LA FORMATION PAR LES STAGIAIRES

Le lien web de cette fiche sera adressé au terme de la formation à l'ensemble des stagiaires.

Formation : _____

Complète

Modulaire

Nom :

Une seule réponse possible.

-- : Très insatisfait

- : Plutôt insatisfait

+ : Plutôt satisfait

++ : Très satisfait

ASPECT ORGANISATIONNEL	--	-	+	++
Suivi administratif				
Accueil et informations				
Environnement de la formation (locaux, matériel à disposition...)				
Durée de la formation				
Calendrier (rythme) de la formation				
ASPECTS PEDAGOGIQUES	--	-	+	++
Atteinte des objectifs annoncés				
Apports (démarche, méthodologie...)				
Outils et supports pédagogiques				
Animation pédagogique				
Echanges avec les enseignants / intervenants				
Dynamique de groupe et interaction entre les participants				
Transférabilité des compétences acquises dans la pratique professionnelle				
APPRECIATION GLOBALE DE LA FORMATION	--	-	+	++
AVEZ-VOUS DES REMARQUES OU DES SOUHAITS À FORMULER SUITE A CETTE FORMATION ? (Points forts, points faibles, attentes concernant les enseignements, améliorations, suggestions ...).				

Ancien maquette validée



DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE

« MEDECINE MANUELLE OSTEOPATHIE »

CRÉATION

UFR de rattachement : Faculté de Médecine d'Angers ; Université d'Angers
Enseignant responsable : Professeur Erick LEGRAND

UFR participantes et responsable local (si DIU) :
Faculté de médecine de Rennes – Professeur Régine BRISSOT
Faculté de médecine de Nantes – Professeur Jean-Paul NGUYEN

Coordonnateur interrégional : Professeur Régine BRISSOT

Autres composantes assurant la préparation :
Faculté de Médecine de Rennes, Angers, Nantes : Sites organisateurs
Facultés de Médecine de : Aix-Marseille, Bobigny (Paris XIII), Bordeaux, Caen, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Paris, Reims, Saint-Etienne, Strasbourg, Toulouse, Tours.

Avis du Conseil d'UFR	<input checked="" type="checkbox"/> favorable	<input type="checkbox"/> défavorable	En date du 21 mars 2012
Avis du CEVU	<input checked="" type="checkbox"/> favorable	<input type="checkbox"/> défavorable	En date du 03 avril 2012
Avis du CA	<input checked="" type="checkbox"/> favorable	<input type="checkbox"/> défavorable	En date du 03 mai 2012

Avis des rapporteurs observations :

Cadre réservé aux enseignants rapporteurs

Enseignant responsable	Nom : Professeur Erick LEGRAND	Statut : PU PH Téléphone : 02 41 35 E-mail : erick.legrand@univ-angers.fr erlegrand@chu-angers.fr	
	UFR de rattachement : Faculté de Médecine d'Angers Rue Haute de Reculée 49045 ANGERS CEDEX	Département Formation Médicale continue : téléphone : 02 41 73 58 05 Fax : 02 41 73 58 38 E-mail : bruno.poutord@univ-angers.fr	
Niveau	<input type="checkbox"/> pré-universitaire <input type="checkbox"/> 1 ^{er} cycle <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} cycle <input checked="" type="checkbox"/> 3 ^{ème} cycle		
Public(s) concerné(s)	<input checked="" type="checkbox"/> formation initiale <input type="checkbox"/> poursuite d'études <input checked="" type="checkbox"/> formation continue		
Objectifs Généraux	Cet enseignement a pour but : d'assurer une qualité élevée et homogène de formation des médecins à la médecine Manuelle. Cette discipline concerne des pathologies mécaniques de l'appareil locomoteur, complétant l'arsenal thérapeutique classique. A l'issue de la formation, l'étudiant doit être capable :		
Objectifs Spécifiques	a) d'identifier les situations cliniques d'affections communes de l'appareil locomoteur pouvant, entre autre, bénéficier de thérapeutiques manuelles. b) de reconnaître, par épreuves appropriées, les contre-indications à la réalisation de thérapeutiques manuelles. c) de réaliser, avec la maîtrise indispensable, les thérapeutiques manuelles, notamment <u>manipulatives</u> , applicables au rachis et aux membres. d) d'évaluer l'efficacité de son traitement.		
Originalité			
Capacité d'accueil :	En formation initiale : - Module 1 : 10 par site soit 10 pour Angers - Module 2 : 10 par site soit 10 pour Angers En formation continue ou professionnelle : - Module 1 : 10 par site soit 10 pour Angers - Module 2 : 10 par site soit 10 pour Angers Après autorisation du directeur de l'enseignement dans le site de l'inscription universitaire		
Conditions d'inscription	1^{er} module : Formation initiale : internes Etudiants étrangers inscrits en 3 ^{ème} cycle d'études médicales Formation continue : médecins français et étrangers. 2^{ème} module : Candidats ayant obtenu le 1 ^{er} module ou une équivalence après un contrôle des connaissances par le jury. Formation initiale et formation continue		
Durée totale de la formation : 2 ans	Cours Théoriques : 50 heures Travaux pratiques : 100 heures	Stage : 25 stages de 4h chacun	Autre(s) Niveau de formation : Master

Production d'un mémoire	Oui <input type="checkbox"/> (de ... pages minimum)	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Droits d'inscription : - droits spécifiques : étudiants : 1100€ individuels : 1100€ Formation continue : 1500€ + droits universitaires en vigueur dans l'établissement + médecine préventive (soit 181.57 € pour l'année universitaire 2011-2012) Les étudiants admis à suivre cette formation sont régulièrement inscrits à l'Université d'Angers et y acquittent les droits de scolarité fixés chaque année par arrêté inter ministériel et le droit de médecine préventive.		
Organisation détaillée des enseignements, programme, volume horaire, stages.... <i>(annexe 1)</i>		
Modalités de contrôle des connaissances	Annexe 2	
Noms, statut, Discipline et coordonnées des enseignants ou professionnels participant à la formation <i>(annexe 3)</i>		
Evaluation financière : <i>(annexe 4)</i>		
Date de mise en place : Septembre 2012		

Date et signature du ou des responsable(s) de la formation



Annexe 1 ORGANISATION des ENSEIGNEMENTS

D.I.U. Médecine manuelle ostéopathie:

Organisation générale de l'enseignement :

L'enseignement est organisé en deux modules, correspondants chacun à un enseignement sur une année universitaire.

Le module 1 (1^{ère} année du DIU) comporte :

- un enseignement théorique : 25 heures
- un enseignement pratique : 50 heures

Le module 2 (2^{ème} année du DIU) comporte :

- un enseignement théorique : 25 heures
- un enseignement pratique : 50 heures
- un enseignement clinique : 25 stages de 4 heures chacun.

Les enseignements pour chaque module d'une année, se dérouleront sur six séminaires organisés sur deux journées chacun.

Chaque séminaire comporte des cours théoriques et formations pratiques.

L'enseignement est organisé sur 3 sites : Faculté de Médecine de Rennes, Faculté de Médecine d'Angers, Faculté de Médecine de Nantes.

Chaque site assurera chaque année l'enseignement de deux séminaires consécutifs pour chacun des modules.

La succession des séminaires est organisée de la façon suivante :

- deux premiers séminaires à Rennes
- troisième et quatrième séminaire : Angers
- cinquième et sixième séminaire : Nantes

Structure et contenu des enseignements suivis :

Module 1 (1^{ère} année du DIU) :

- Enseignement théorique : 25 heures (sous forme de cours magistraux et/ou enseignements dirigés)
- Fondamentaux d'anatomie et de physiologie : biomécanique et **cinésiologie** du rachis et des membres, physiologie des sensibilités, de la douleur, de la motricité, de la concentration musculaire, du tonus musculaire et de la régulation posturale, entrées sensorielles.
- Technologies, diagnostiques, et thérapeutiques utiles et nécessaires en médecine manuelle.

- Enseignement pratique : 50 heures (sur la base de démonstrations **inter-participants effectués** sous le contrôle de médecins manipulateurs compétents formés à l'encadrement).
- Apprentissage de l'examen clinique en vue du diagnostic
- Apprentissage des tests pré **manipulatifs**.
- Apprentissage des techniques de tissus mous (massages, étirements...)
- Apprentissage techniques de mobilisations

Module 2 (2^{ème} année du DIU) :

- Enseignement théorique : 25 heures (sous forme de cours magistraux et/ou enseignements dirigés)
- Techniques manuelles spécifiques de diagnostic et de traitement (manipulations articulaires vertébrales et des membres, techniques ostéopathiques, techniques des tissus mous...)
- Applications de la Médecine Manuelle - Ostéopathie au diagnostic et au traitement des affections communes de l'appareil locomoteur (rachis et membres).
- Enseignement pratique : 50 heures (sur la base de démonstrations **inter-participants effectuées** sous le contrôle de médecins ostéopathes compétents formés à l'encadrement).
- Apprentissage des manipulations du rachis et des membres
- Evaluation des thérapeutiques manuelles
- Enseignement clinique : 100 heures (25 stages de 4 heures chacun) dans les consultations et/ou stages ayant une activité significative de manipulations vertébrales et articulaires.

Enseignement par site

1°) Site de Rennes

- Responsable : Pr Régine BRISSOT
- Responsables adjoints : Pr Gérard CHASLES, Pr Aleth PERDRIGER

ENSEIGNEMENT THEORIQUE

Forme	Horaire	Nom de l'enseignant responsable	Titre de l'enseignement-Programme
Module 1 : a) Un enseignement théorique sous forme de cours magistraux et/ou enseignements dirigés	<u>Durée</u> : 9 heures	Responsable : Pr Régine BRISSOT Responsables adjoints : Pr Gérard CHASLES, Pr Aleth PERDRIGER	- Fondamentaux d'anatomie et de physiologie : biomécanique et cinésiologie du rachis et des membres, métamérisation. - Technologies diagnostiques, et thérapeutiques utiles et nécessaires en médecine manuelle (partie 1).
Module 2 : a) Un enseignement théorique sous forme de cours magistraux et/ou enseignements dirigés	<u>Durée</u> : 9 heures	Responsable : Pr Régine BRISSOT Responsables adjoints : Pr Gérard CHASLES, Pr Aleth PERDRIGER	- Techniques manuelles spécifiques de diagnostic et de traitement (manipulations articulaires vertébrales et des membres, techniques ostéopathiques des tissus mous...) (Partie 1). - Applications de la Médecine Manuelle - Ostéopathie au diagnostic et au traitement des affections communes de l'appareil locomoteur (rachis et membres) (Partie 1)

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

Forme	Horaire	Nom de l'enseignant responsable	Titre de l'enseignement-Programme
Module 1 : b) Un enseignement <u>pratique</u> sur la base de démonstrations inter-participantes effectuées sous le contrôle de médecins manipulateurs compétents formés à l'encadrement)	<u>Durée</u> : 17 heures	Responsable : Pr Régine BRISSOT Responsables universitaire adjoint : Pr Aleth PERDRIGER Responsable adjoint : Dr Stéphane Renon Enseignants : Dr Jean-Luc Drouet, Dr Daniel Le Corgne , Dr Daniel Martin-Mériadec, Dr Pierre Guérin, Dr Yves Lambert, Dr Yusson Mass , Dr Dominique Remy	- Apprentissage de l'examen clinique en vue du diagnostic. - Apprentissage des tests prémanipulatifs - Apprentissage des techniques de tissus mous (massages, étirements) - Apprentissage techniques de mobilisations. (Partie 1)
Module 2 : b) Un enseignement <u>pratique</u> sur la base de démonstrations inter-participantes effectuées sous le contrôle de médecins ostéopathes compétents formés à l'encadrement	<u>Durée</u> : 17 heures	Responsable : Pr Régine BRISSOT Responsables universitaire adjoint : Pr Aleth PERDRIGER Responsable adjoint : Dr Stéphane Renon Enseignants : Dr Jean-Luc Drouet, Dr Daniel Le Corgne , Dr Daniel Martin-Mériadec, Dr Pierre Guérin, Dr Yves Lambert, Dr Yusson Mass , Dr Dominique Remy	- Apprentissage des manipulations du rachis et des membres (Partie 1) - Evaluation des thérapeutiques manuelles (Partie 1)

c) Un enseignement clinique dans les consultations et/ou stages ayant une activité significative de manipulations vertébrales et articulaires	25 stages de 4 heures	Responsable : Pr Régine BRISSOT Responsable adjoint : Dr Stéphane Renon	
---	-----------------------	--	--

2°) Site d'Angers

- Responsable : Pr Erick LEGRAND

ENSEIGNEMENT THEORIQUE

Forme	Horaire	Nom de l'enseignant responsable	Titre de l'enseignement-Programme
Module 1 : a) Un enseignement théorique sous forme de cours magistraux et/ou enseignements dirigés	<u>Durée</u> : 8 heures	Responsable : Pr Erick LEGRAND	- Physiologie de la contraction musculaire et de la motricité - Bases diagnostiques, et thérapeutiques utiles et nécessaires en médecine manuelle
Module 2 : a) Un enseignement théorique sous forme de cours magistraux et/ou enseignements dirigés	<u>Durée</u> : 8 heures	Responsable : Pr Erick LEGRAND	- Techniques manuelles spécifiques de diagnostic et de traitement (manipulations articulaires vertébrales et des membres, techniques ostéopathiques des tissus mous...) (Partie 2). - Applications de la Médecine Manuelle - Ostéopathie au diagnostic et au traitement des affections communes de l'appareil locomoteur (rachis et membres) (Partie 2)

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

Forme	Horaire	Nom de l'enseignant responsable	Titre de l'enseignement-Programme
Module 1 : b) Un enseignement pratique sur la base de démonstrations inter-participantes effectuées sous le contrôle de médecins manipulateurs compétents formés à l'encadrement	<u>Durée</u> : 16 heures	Responsable : Pr Erick LEGRAND Responsable adjoint : Dr Stéphane Renon Enseignants : Dr Jean-Luc Drouet, Dr Daniel Le Coq, Dr Daniel Martin-Mériadec, Dr Pierre Guérin, Dr Yves Lambert, Dr Yussan Mass, Dr Dominique Remy	- Apprentissage de l'examen clinique en vue du diagnostic. - Apprentissage des tests prémanipulatifs - Apprentissage des techniques de tissus mous (massages, étirements) - Apprentissage techniques de mobilisations. (Partie 2)

<p>Module 2 : b) Un enseignement <u>pratique</u> sur la base de démonstrations inter-participantes effectuées sous le contrôle de médecins ostéopathes compétents formés à l'encadrement</p>	<p>Durée : 16 heures</p>	<p>Responsable : Pr Erick LEGRAND Responsable adjoint : Dr Stéphane Renon Enseignants : Dr Jean-Luc Drouet, Dr Daniel Le Cocqoe, Dr Daniel Martin-Mériadec, Dr Pierre Guérin, Dr Yves Lambert, Dr Yusan Meas, Dr Dominique Remy</p>	<p>-Apprentissage des manipulations du rachis et des membres (Partie 1) - Evaluation des thérapeutiques manuelles (Partie 2)</p>
<p>c) Un enseignement <u>clinique</u> dans les consultations et/ou stages ayant une activité significative de manipulations vertébrales et articulaires</p>	<p>25 stages de 4 heures</p>	<p>Responsable : Pr Erick LEGRAND Responsable adjoint : Dr Stéphane Renon</p>	

3°) Site de Nantes

- Responsable : Pr Jean-Paul NGUEN

ENSEIGNEMENT THEORIQUE

Forme	Horaire	Nom de l'enseignant responsable	Titre de l'enseignement-Programme
<p>Module 1 : a) Un enseignement théorique sous forme de cours magistraux et/ou enseignements dirigés</p>	<p>Durée : 8 heures</p>	<p>Responsable : Pr Jean-Paul NGUEN Responsable adjoint : Dr Julien Nizard/ Dr Yusan Meas</p>	<p>- Physiologie de la contraction musculaire et de la motricité - Bases diagnostiques, et thérapeutiques utiles et nécessaires en médecine manuelle (Partie 3)</p>
<p>Module 2 : a) Un enseignement théorique sous forme de cours magistraux et/ou enseignements dirigés</p>	<p>Durée : 8 heures</p>	<p>Responsable : Pr Jean-Paul NGUEN Responsable adjoint : Dr Julien Nizard/ Dr Yusan Meas</p>	<p>-Techniques manuelles spécifiques de diagnostic et de traitement (manipulations articulaires vertébrales et des membres, techniques ostéopathiques des tissus mous...) (Partie 3). - Applications de la Médecine Manuelle -Ostéopathie au diagnostic et au traitement des affections communes de l'appareil locomoteur (rachis et membres) (Partie 3)</p>

ENSEIGNEMENT PRATIQUE



Forme	Horaire	Nom de l'enseignant responsable	Titre de l'enseignement-Programme
Module 1 : b) Un enseignement pratique sur la base de démonstrations inter-participantes effectuées sous le contrôle de médecins manipulateurs compétents formés à l'encadrement)	<u>Durée</u> : 16 heures	Responsable : Pr Jean-Paul NGUEN Responsables adjoints : Dr Julien Nizard / Dr Yuson Meas Enseignants : Dr Jean-Luc Drouet, Dr Daniel Le Gorge, Dr Daniel Marlin-Mériadec, Dr Pierre Guérin, Dr Yves Lambert, Dr Dominique Remy	-Apprentissage de l'examen clinique en vue du diagnostic. - Apprentissage des tests prémanipulatifs - Apprentissage des techniques de tissus mous (massages, étirements) - Apprentissage techniques de mobilisations. (Partie 3)
Module 2 : b) Un enseignement pratique sur la base de démonstrations inter-participantes effectuées sous le contrôle de médecins ostéopathes compétents formés à l'encadrement	<u>Durée</u> : 16 heures	Responsable : Pr Jean-Paul NGUEN Responsables adjoints : Dr Julien Nizard / Dr Yuson Meas Dr Stéphane Renon Enseignants : Dr Jean-Luc Drouet, Dr Daniel Le Gorge, Dr Daniel Marlin-Mériadec, Dr Pierre Guérin, Dr Yves Lambert, Dr Dominique Remy	-Apprentissage des manipulations du rachis et des membres (Partie 1) - Evaluation des thérapeutiques manuelles (Partie 3)
c) Un enseignement clinique dans les consultations et/ou stages ayant une activité significative de manipulations vertébrales et articulaires	25 stages de 4 heures	Responsable : Pr Jean-Paul NGUEN Responsables adjoints : Dr Julien Nizard / Dr Yuson Meas Dr Stéphane Renon	

Annexe 2 Modalités de contrôle des connaissances

1- Examen d'admission au 1^{er} module

a) Un examen écrit de 2h30, noté sur 20, portant sur les matières suivantes :

- biomécanique
- anatomie palpatoire
- sémiologie
- cinésiologie
- pathologie
- applications de la rééducation fonctionnelle à la pathologie mécanique

b) Un examen oral de 30 minutes noté sur 20

c) Un examen clinique et travail des tissus mous et manipulation des articulations périphériques noté sur 20

Conditions d'admission : pour être admis le candidat doit obtenir un total égal ou supérieur à 30/60 ; **une assiduité obligatoire aux cours et aux travaux pratiques est exigée.**

2- Examen d'admission au 2^{ème} module

Cet examen comporte :

1^o) Un examen pratique, d'une durée totale de 30 minutes, comportant 3 épreuves, avec 2 examinateurs par épreuve, notées chacune sur 20, soit un total de 60. Ces 3 épreuves sont : un examen clinique, une manipulation périphérique et/ou rachidienne et une technique de tissus mous.

Toute note inférieure à 5/20 est éliminatoire.

2^o) Un examen oral de 2 fois 10 mn, avec 2 examinateurs, portant sur la pathologie et la thérapeutique de l'appareil locomoteur, chaque épreuve est notée sur 10, soit un total de 20.

3^o) Un examen écrit d'une heure et demie noté sur 20 (coefficient 1), portant sur un sujet de pathologie générale, un sujet d'application à la clinique, un sujet de biomécanique.

Conditions d'admission : pour être admis le candidat doit obtenir un total de 50/100 sans note inférieure à 5/20 dans aucune des 3 épreuves pratiques. **Une assiduité obligatoire aux cours et aux travaux pratiques est exigée.**

L'examen sera commun aux trois sites et aura lieu sur l'un des trois sites à tour de rôle

Le diplôme est délivré aux candidats ayant validé les deux modules.

Annexe 3
FICHE DÉPENSES PRÉVISIONNELLES

D.I.U. : Médecine Manuelle Ostéopathie

NATURE de DEPENSES	MONTANTS	OBSERVATIONS
FRAIS DE PERSONNELS		
Enseignants titulaires		
Heures TD		
Charges		
Service statutaire		
Intervenants vacataires		
Heures TD	2050,00 €	50 x 41 € l'heure
Charges	850,00 €	50 x 17 € (40%)
Prestations sur facture		
Personnels IATOS Titulaires		
Heures supplémentaires		
Services statutaires		
Charges		
Vacataires non enseignants		
Heures		
Charges		
Total frais de personnels	2900,00 €	
FRAIS PEDAGOGIQUES		
Fournitures		
Achats d'ouvrages		
Reprographie		
frais divers	2000,00 €	
Total frais pédagogiques	2000,00 €	
FRAIS DE DEPLACEMENTS		
Déplacements de personnels	4000,00 €	
Déplacements de stagiaires		
Frais divers		
Total frais de déplacements	4000,00 €	
FRAIS GENERAUX		
Affranchissement et téléphone		
Publicité		
Provisions pour amortissements		
Provisions pour risques		
Frais divers		
Total frais généraux		
Autres (Précisez)		
Reversement à la Composante	4560,00 €	30 % des recettes
TOTAL 1	11460,00 €	
Droits universitaires	2541,98 €	181,57€ par étudiant
TOTAL 2 Dépense prévisionnelle totale	14000,00 €	
Coût de la formation (total 2)		
Effectif	1 ^{er} Module : 6 au tarif individuel ou étudiant + 1 tarif formation continue 2 ^{ème} Module : 6 au tarif individuel ou étudiant + 1 tarif formation continue	
Droit d'inscription proposé	Tarif Etudiant et individuel : 1100 € Tarif formation continue (« entreprise ») : 1500 €	
Recettes prévisionnelles	12 fois 1100 € + 2 fois 1500 € = 15200,00 €	